

ACTIFERM OR

NUTRIMENT OR pour une nutrition régulière et complète des levures.



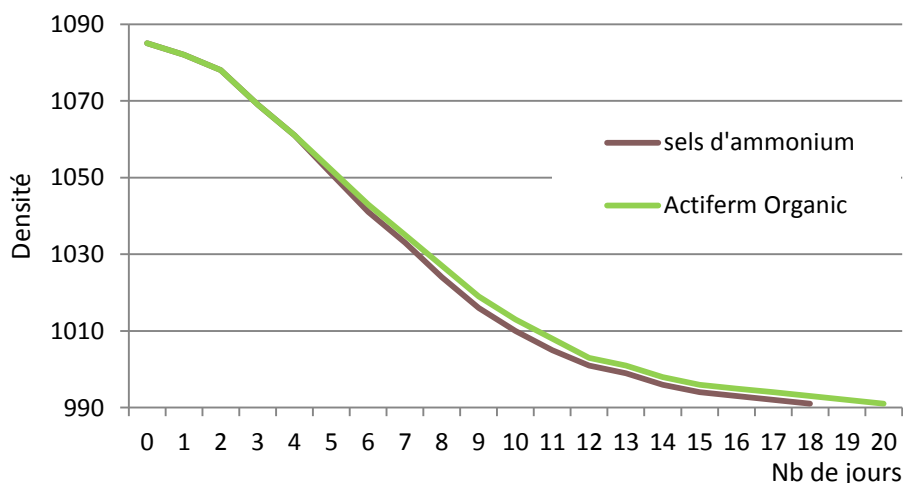
---CARACTERISTIQUES ET PROPRIETES---

ACTIFERM OR est un nutriment utilisé au cours de la fermentation alcoolique et formulé uniquement à partir de levures inactivées spécifiques riches en éléments nutritifs. C'est une source de nutriments naturelle puisqu'elle constitue la flore des moûts et des vins.

Cette formulation apporte tous les nutriments nécessaires aux levures : l'azote assimilable (par l'intermédiaire des acides aminés, des levures inactivées), les vitamines et oligoéléments, les facteurs de survie tels que les lipides.

Contrairement à l'azote inorganique, les levures inactivées d'**ACTIFERM OR** relarguent les nutriments de manière régulière tout au long de la FA, évitant ainsi les pics de température, les fermentations tumultueuses, responsables de fin de FA difficiles.

ACTIFERM OR active aussi efficacement la FA que du DAP. En revanche, une nutrition raisonnée sous forme d'azote organique conduit à des vins de meilleure qualité organoleptique. La production d' H_2S est limitée et la production d'esters d'acides gras et d'esters d'acétates aux odeurs complexes de fruits est plus importante. Cela se ressent sur la dégustation.

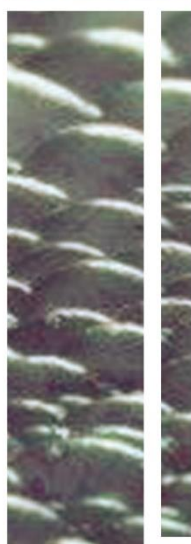




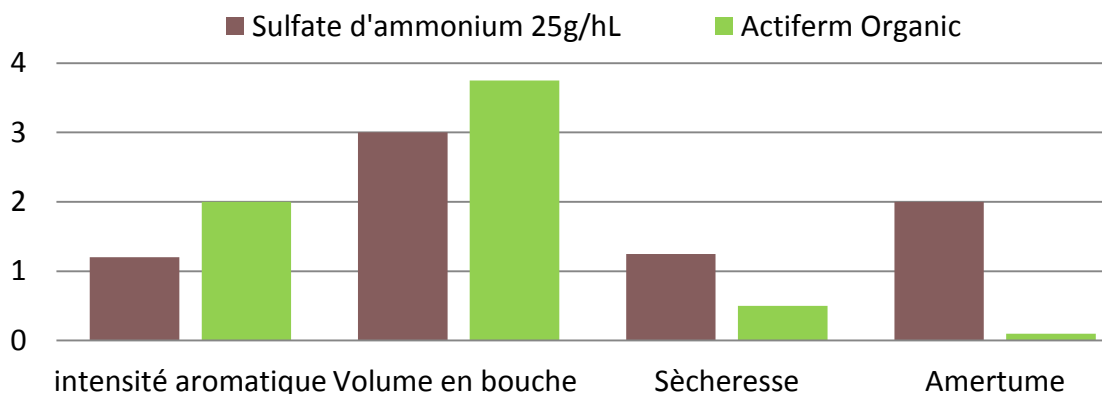
OR

FERM

ACTI



Descripteurs discriminants : notes /5



Essai Sauvignon Blanc – 2010 : N ass : 70 mg/L – Turbidité 80 NTU – pH 3,3. Comparaison de l'effet de 25 g/hL de sulfate d'ammonium ajouté au levurage et 40 g/hL d'ACTIFERM OR apporté en 2 fois au levurage et à mi FA sur la cinétique de la FA d'un moût carencé et sur la dégustation.

---APPLICATIONS---

Conforme à la réglementation en vigueur.

L'utilisation d'ACTIFERM OR est recommandée pour améliorer la fermentation des moûts peu ou moyennement carencés en azote.

---MODE D'EMPLOI---

- Dissoudre ACTIFERM OR dans 10 fois son poids d'eau ou de moût et incorporer au moût au cours d'un remontage d'homogénéisation.
- Apporter ACTIFERM OR à 20 g/hL au levurage.

En cas de ralentissement de la FA, compléter avec un deuxième ajout à 20 g/hL à mi FA.

---LEGISLATION---

ACTIFERM OR est composé de levures inactivées spécifiques.
Utilisation selon la législation en vigueur

Dose maximum légale : 40 g/hL

---CONDITIONNEMENT---

Sac de 1 kg.

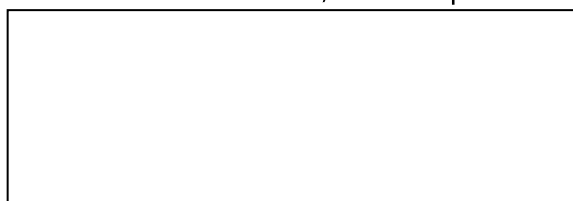
---CONDITIONS DE CONSERVATION---

Emballage plein scellé d'origine, à l'abri de la lumière dans un endroit sec et exempt d'odeur.

Emballage ouvert : à utiliser rapidement.

A utiliser de préférence avant la DLUO inscrite sur l'emballage.

Produit de Danstar, distribué par :



Les informations figurant dans cette documentation sont vraies et exactes à notre connaissance mais sont fournies à titre de référence sans aucune garantie expresse ou implicite. Danstar ne saurait être tenu pour responsable des dommages particuliers, directs ou indirects, résultant de l'achat ou de l'utilisation de ces informations.